

17 août 2026

Le très honorable Mark Carney
Premier ministre du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Préoccupations concernant les dépenses fédérales proposées en matière de défense

Monsieur le Premier Ministre,

Le Conseil national des femmes du Canada reconnaît la complexité de la planification budgétaire en matière de défense ainsi que l'importance d'assurer la sécurité du Canada. Parallèlement, il exprime de sérieuses préoccupations concernant certains aspects de l'augmentation proposée des dépenses de défense, notamment toute possibilité de consacrer 5% du PIB à la défense et l'importante hausse des dépenses publiques qu'un tel objectif entraînerait.

Le soutien aux membres actifs et aux réservistes des Forces armées canadiennes, à leurs familles ainsi qu'à nos vétérans et vétérans demeure sans équivoque. Leur service — que ce soit pour la défense du Canada, dans le cadre de missions internationales et d'opérations de maintien de la paix, ou lors d'interventions en réponse à des catastrophes naturelles et à des situations d'urgence au pays — doit être accompagné de soins, de ressources et d'un soutien à long terme appropriés.

Cependant, l'expansion militaire à elle seule ne crée pas une paix durable. Le monde traverse une crise profonde marquée par les conflits armés, l'érosion de la démocratie, les violations du droit international, les déplacements de populations et l'accélération de la destruction de l'environnement. Ces défis ne seront pas résolus par la militarisation seule. Le Canada a un rôle important à jouer en tant que promoteur de la paix, acteur diplomatique et pays engagé envers des solutions multilatérales qui réduisent la violence plutôt que de l'aggraver.

Partout dans le monde, les femmes continuent de réclamer des solutions pacifiques et diplomatiques aux conflits. Les engagements du Canada dans le cadre du programme Femmes, paix et sécurité, notamment son Plan d'action national actuel, reconnaissent à la fois les répercussions disproportionnées des conflits sur les femmes et les filles ainsi que l'importance de la participation pleine, égale et véritable des femmes à la prévention des conflits, à l'édification de la paix et au relèvement.

Pour cette raison, le Conseil national des femmes du Canada est profondément préoccupé par toute approche qui engagerait le Canada dans de nouvelles dépenses extraordinaires en matière de défense — pouvant atteindre jusqu'à 150 milliards de dollars par année d'ici 2035 dans le cadre d'un objectif de 5% — sans accorder une attention égale ou supérieure à la paix, à la diplomatie, à la sécurité humaine, à l'action climatique et au bien-être social. La sécurité ne doit pas être définie de façon si étroite qu'elle accorde la priorité aux dépenses militaires plutôt qu'aux conditions qui favorisent réellement la paix et la stabilité.

Premièrement, un tel niveau de dépenses influencera inévitablement les politiques budgétaires, industrielles, environnementales et sociales du Canada. Il ne peut être considéré isolément.

Deuxièmement, la défense doit être comprise dans le cadre d'une approche globale de la sécurité nationale. Cette approche devrait inclure la cybersécurité, la protection des infrastructures essentielles, la souveraineté dans l'Arctique, la préparation aux catastrophes et la sécurité climatique. Elle devrait également être conforme aux obligations du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques et reconnaître que les investissements dans les infrastructures nordiques et l'énergie propre peuvent contribuer simultanément à la souveraineté, à la réconciliation, à l'adaptation climatique et à la résilience des collectivités.

Troisièmement, l'augmentation des dépenses de défense ne doit pas se faire au détriment des programmes sociaux essentiels. Le financement complet et durable de Femmes et Égalité des genres Canada, du logement abordable, des mesures de soutien aux personnes handicapées, des soins de santé, des services de garde, ainsi que de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et des appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, doit demeurer fondamental. Femmes et Égalité des genres Canada continue de financer des initiatives qui favorisent l'égalité des femmes et soutiennent les communautés en quête d'équité dans le cadre de ses programmes fédéraux.

En particulier, toute réduction importante du financement de Femmes et Égalité des genres Canada aurait de graves conséquences non seulement pour les femmes et les filles, mais également pour les communautés 2ELGBTQI+ ainsi que pour les communautés et les organismes autochtones qui bénéficient d'un soutien fédéral lié à l'égalité, à la sécurité, à la prévention de la violence et au renforcement des capacités communautaires. Un engagement clair est nécessaire afin que Femmes et Égalité des genres Canada bénéficie d'un financement stable et à long terme et que son mandat ne soit pas affaibli pour permettre l'augmentation des dépenses de défense.

Quatrièmement, les engagements internationaux du Canada en faveur de l'égalité des femmes doivent demeurer au cœur de sa politique étrangère et de sa politique de sécurité.

Le cadre canadien sur les femmes, la paix et la sécurité est directement lié à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce programme ne doit pas être relégué au second plan par une posture de défense qui accroît les engagements militaires tout en réduisant les ressources consacrées à l'édification de la paix, à l'égalité des genres et à la protection des populations civiles.

Cinquièmement, les objectifs climatiques et les objectifs de sécurité doivent être intégrés. La guerre aggrave la crise environnementale, et toute politique crédible de sécurité nationale doit renforcer la résilience climatique plutôt que d'intensifier les dommages écologiques. Cela comprend la surveillance de l'Arctique combinée à la surveillance climatique, des infrastructures à faibles émissions et plus résilientes, ainsi qu'une capacité accrue d'intervention en cas de catastrophe.

Sixièmement, si les dépenses de défense sont augmentées, elles doivent s'inscrire dans une stratégie industrielle transparente et responsable qui soutient les capacités nationales, renforce la résilience des chaînes d'approvisionnement et établit des partenariats avec les communautés autochtones. Même dans ce contexte, la politique de défense doit demeurer subordonnée à une vision plus large fondée sur la paix, la justice, la protection de l'environnement et la stabilité sociale.

Pour répondre aux besoins légitimes en matière de sécurité tout en respectant les obligations sociales et environnementales du Canada, il faudra adopter une approche budgétaire équilibrée et tournée vers l'avenir, qui comprend notamment :

- De nouvelles mesures de mobilisation des recettes, telles qu'une fiscalité ciblée, des redevances sur les ressources liées à la transition énergétique et la fermeture des échappatoires permettant l'évitement fiscal.
- Un financement stratégique à long terme pour les investissements publics majeurs.
- Une stratégie claire de croissance économique axée sur les technologies propres, les industries numériques, les minéraux critiques et le logement abordable.

Les approches qui reposent sur la réduction des programmes sociaux, qui portent atteinte de manière disproportionnée aux femmes et aux familles, qui affaiblissent le soutien aux communautés 2ELGBTQI+ et autochtones, ou qui traitent la défense comme un enjeu distinct des politiques économiques et climatiques risquent de compromettre la stabilité à long terme du Canada.

Une voie durable exige que les dépenses de défense s'inscrivent dans un engagement plus large envers l'édification de la paix, la diplomatie, les droits des femmes, la réconciliation, l'action climatique, le logement abordable et le bien-être social. Il ne s'agit pas de priorités concurrentes; elles se renforcent mutuellement et sont essentielles à l'avenir du Canada.

Le Conseil national des femmes du Canada demande donc au gouvernement du Canada :

- De rejeter tout cadre de dépenses de défense qui compromet l'édification de la paix, l'équité sociale et la responsabilité climatique.
- D'affirmer le rôle du Canada en tant que défenseur crédible de la diplomatie, du maintien de la paix et des solutions multilatérales.
- De protéger et de renforcer le financement à long terme de Femmes et Égalité des genres Canada.
- De veiller à ce que le logement abordable, l'action climatique, la réconciliation et les engagements internationaux dans le cadre du programme Femmes, paix et sécurité demeurent des priorités nationales centrales.
- D'assurer la transparence quant à la façon dont toute augmentation proposée des dépenses de défense sera définie, financée et évaluée au regard des obligations sociales, environnementales et internationales du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Penny Rankin

Présidente

Conseil national des femmes du Canada

c. c. : L'honorable David J. McGuinty, ministre de la Défense nationale; l'honorable Anita Anand, ministre des Affaires étrangères; l'honorable Rechie Valdez, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petite Entreprise et Tourisme); l'honorable François-Philippe Champagne, ministre des Finances et du Revenu national; l'honorable Shafqat Ali, président du Conseil du Trésor.

Mission :

Donner à toutes les femmes les moyens de travailler ensemble afin d'améliorer la qualité de vie des femmes, des familles et de la société grâce à un forum réunissant des organismes membres et des personnes.